



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Jean-Luc Pérat

Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

CONFÉRENCE DE PRESSE DE RENTRÉE

-

FOURMIES, LE VENDREDI 8 OCTOBRE 2010

SOMMAIRE

Quelques chiffres pour rendre compte de mon mandat	p. 3
Dossiers nationaux	p. 4
Le contexte politique de la rentrée	p. 4
Travail législatif	p. 5
• Proposition de loi « Protection des femmes victimes de violences »	p. 5
• Projet de loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public	p. 6
• Ouverture des jeux en ligne	p. 6
• Réforme des Collectivités Territoriales	p. 6
• Réforme des Retraites	p. 7
• Agriculture	p. 7
• Changement de statut de La Poste	p. 7
Dossier locaux	p. 8
Tempête du 14 juillet 2010	p. 8
Liaison rapide TER Fourmies/Maubeuge/Lille	p. 8
Liaison corail Maubeuge-Saint-Quentin-Paris	p. 8
Rénovation et aménagement de la RN2	p. 9
Transfert Police/Gendarmerie de la zone de Fourmies	p. 9
Réouverture de la Sambre	p. 9
Démographie médicale et permanence des soins en Sambre-Avesnois	p. 10
Communauté hospitalière de Thiérache	p. 11
Pôle intercommunal de développement économique de Fourmies-Trélon	p. 11
Quelques autres dossiers suivis	p. 12
Communication	p. 13

QUELQUES CHIFFRES POUR RENDRE COMPTE DE MON MANDAT

chiffres arrêtés au 3 octobre 2010

Sambre-Avesnois

- ✓ **300 permanences** assurées sur la circonscription (4.000 personnes reçues)
- ✓ **1.200 dossiers individuels** suivis
- ✓ **3 800 courriers** envoyés
- ✓ **12** saisines du **Médiateur de la République**
- ✓ **3** saisines du **Médiateur national de l'énergie**
- ✓ **1** saisine de la **Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité**
- ✓ **110 dossiers communaux ou intercommunaux** soutenus
- ✓ **60 projets associatifs** suivis et **150 associations rencontrées**
- ✓ participation à **1.100 manifestations publiques** (inaugurations, cérémonies, fêtes, concerts...)

Assemblée nationale

- ✓ **présence à l'Assemblée** toutes les semaines de session (ordinaire et extraordinaire)
- ✓ membre de la **Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire** (suite à la réforme du règlement de l'Assemblée, et après avoir siégé à la Commission de la Défense et des Forces armées, puis à la Commission des Affaires économiques)
- ✓ membre de la **Délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes,**
- ✓ membre de la **Mission d'évaluation des violences faites aux femmes,**
- ✓ co-président du **groupe d'étude parlementaire sur les travailleurs frontaliers,**
- ✓ **6 questions d'actualité** (taxation des « super bénéfiques » de Total, création de places en crèche, enseignement public agricole, ouverture de la saison des Restos du Cœur, situation du mal-logement, accès à l'IVG)
- ✓ **5 questions orales** (Maison de Justice de Fourmies, tornade 2008 dans le Val de Sambre, reconstruction du Pont-canal de Vadencourt, Aménagement de la RN2, Communautés hospitalières en Sambre-Avesnois)
- ✓ **196 questions écrites** au Gouvernement
- ✓ **cosignataire de 38 propositions de loi**
- ✓ **40 interventions en séance publique, 67 en commission**
- ✓ Classé par le site « nosdeputes.fr », **118ème député le plus actif (7ème régional)**

LE CONTEXTE POLITIQUE DE LA RENTREE

- La situation du Gouvernement est intenable. Des ministres complètement démobilisés qui passent leur temps à essayer de se placer en vue du remaniement qui a été annoncé beaucoup trop tôt.

- L'affaire Woerth dans laquelle on s'aperçoit de plus en plus qu'un ministre a menti de façon délibérée. Pourquoi avoir menti sur les rapports entretenus avec M. De Maistre si M. Woerth n'a rien à se reprocher ? Qu'attend-on pour nommer un juge indépendant pour faire toute la lumière sur cette affaire ?

- Pourquoi garder M. Woerth dans le gouvernement alors que sa présence parasite le travail gouvernemental et nous l'avons bien vu, empêche un débat serein sur l'avenir des retraites, si ce n'est pour que celui-ci serve de bouclier au Président de la République qui pourrait être lui aussi mis en cause dans ces affaires ?

- Dépôt de la proposition de loi n°2777 visant à interdire les dons supérieurs à 7500 euros par an et par personne (pour supprimer l'intérêt des micros-partis) et à rendre publique la liste des donateurs de plus de 3000 euros

Avant d'aborder les principaux dossiers suivis depuis le début de l'année, je souhaite revenir sur ce que certains appelleront « la faillite » du chef de l'Etat.

Entre pouvoir d'achat et sécurité - deux thèmes sur lesquels Nicolas Sarkozy a fait campagne - force est de constater aujourd'hui que ni le pouvoir d'achat des Français n'a augmenté, ni leur sécurité ne s'est renforcée. Le battage médiatique de ces dernières semaines fait sur la sécurité à travers la situation des gens du voyage et la stigmatisation des Roms, ou sur la grande délinquance grenobloise ne peut pas cacher l'échec du premier flic de France en place depuis maintenant 8 ans. Pire, le discours prononcé à Grenoble le 30 juillet 2010 fait sciemment l'amalgame entre délinquance et immigration et remet en cause les conditions d'appartenance à la nation. Si cette stratégie ne peut trouver d'issue légale en ce que les mesures annoncées sont inapplicables juridiquement, elle nourrit la colère de Françaises et de Français qui, après avoir subi la crise économique de plein fouet, voient la réforme des retraites leur demander encore de nouveaux efforts.

Ajoutons à cela l'incroyable affaire Bettencourt-Woerth qui n'en finit pas de révéler chaque jour une nouvelle information susceptible d'impliquer le Ministre du Travail dans une procédure judiciaire qui mériterait l'impartialité d'un juge d'instruction indépendant. En toile de fond, le Président bling-bling dont les réseaux fortunés ont, de toute évidence, financé la campagne du candidat Sarkozy, lequel semble renvoyer l'ascenseur depuis son élection par l'adoption de mesures extrêmement favorables aux foyers les plus aisés.

Dans ce contexte en apparence difficile pour le chef de l'Etat, c'est bien de la faillite d'une politique basée sur le mensonge qu'il s'agit. L'échec de Nicolas Sarkozy ne tient cependant pas dans sa stratégie populiste de conquête du pouvoir – dont l'efficacité a jusque-là fait ses preuves – mais bien dans les conséquences dramatiques pour la majorité des Français des mesures proposées par son gouvernement.

Le Président du pouvoir d'achat ?

- Augmentation du prix de l'énergie (gaz & électricité)
- Réforme insuffisante du crédit à la consommation
- Réforme de la santé impliquant la baisse de la prise en charge financière des soins
- Taxation des accidentés du travail
- Suppression de la 1/2 part fiscale aux parents célibataires (votée fin 2008) + projet (actuellement suspendu)

mais toujours envisagé) de suppression de la 1/2 part fiscale aux parents d'étudiants bénéficiant par ailleurs de l'allocation logement.

- Conséquences de la suppression de la TP sur la fiscalité des ménages

Le « Premier flic de France » ?

- Baisse des effectifs policiers (voir transfert Police\Gendarmerie de la zone de Fourmies) + isolement de la population

- Grenoble est l'illustration de cet échec qui touche toutes les villes de France

- Roms & déchéance de nationalité (contraire à l'article 1 de la Constitution)

TRAVAIL LEGISLATIF

Adoption d'une proposition de loi renforçant la protection des femmes victimes de violences

Je suis particulièrement engagé dans le cadre de mes fonctions de parlementaire dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Je suis ainsi membre de la Délégation de l'Assemblée Nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Et c'est la raison pour laquelle, je me suis massivement investi dans la préparation et la discussion d'une proposition de loi renforçant la protection des femmes victimes de violences, ainsi que la prévention de ces violences.

Cette proposition a fait l'objet de la réunion d'une commission spéciale présidée par Mme Danielle Bousquet, Députée socialiste des Côtes-d'Armor, et réunissant des membres issus de l'ensemble des groupes politiques. J'étais secrétaire de cette commission.

Le texte élaboré poursuivait plusieurs objectifs :

- améliorer la protection des victimes de violences en créant une "ordonnance de protection des victimes" permettant sur la décision d'un juge d'éloigner le conjoint soupçonné de violences du domicile commun, tout en prévoyant des mesures de stabilisation de la situation juridique et financière de la victime déclarée et des enfants éventuels. Cette ordonnance est également ouverte aux personnes menacées de mariage forcé.

- renforcer la prévention contre ces violences, en améliorant la formation des personnes ayant à traiter des violences conjugales, et en créant un Observatoire national des violences faites aux femmes.

- accentuer la répression des violences, en reconnaissant pénalement certains types de violences comme les violences psychologiques ou les mariages forcés.

Cette proposition de loi a été discutée par l'Assemblée Nationale lors de sa séance du 25 février 2010, et a été adoptée à l'unanimité.

Ce texte a ensuite été légèrement amendé puis voté à l'unanimité par le Sénat le 24 juin 2010.

L'Assemblée nationale l'a définitivement adopté, de nouveau à l'unanimité, le 29 juin 2010.

La Loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants est parue au Journal Officiel daté du 10 juillet 2010.

Projet de loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public

J'ai voté la proposition de loi initiée par l'UMP sur « l'interdiction de dissimulation du visage dans l'espace public ».

Pourquoi l'ai-je fait ? Alors que le groupe SRC avait décidé de ne pas participer au vote ?

Après une réflexion responsable, j'ai voulu m'inscrire dans la continuité de ma logique d'engagement au sein de la Délégation des Droits des Femmes et de l'Égalité entre les Hommes et les Femmes et de la Mission d'évaluation sur les violences faites aux femmes.

En effet, je plaide depuis mon élection en 2007 pour renforcer la place de la Femme dans notre société en militant pour amplifier la loi, pour accélérer les actions menées dans tous les domaines où il y a des failles ou des manques.

La dissimulation du visage dans l'espace public, notamment au travers du port du voile intégral, correspond pour moi à une atteinte grave au respect, à l'indépendance de la Femme dans son intégrité, dans sa liberté de vie et d'existence. Cette forme de violence dégrade son identité, sa place dans notre société.

Par ailleurs, et sans rentrer dans la polémique du débat sur l'identité nationale, j'ajoute que cette dissimulation volontaire ou non est contraire à nos valeurs républicaines et humaines.

Bien évidemment, j'assume ce choix et je le revendique, fidèle à mes convictions personnelles.

Ouverture des jeux en ligne

Projet de loi en application aujourd'hui, on voit d'ailleurs se multiplier les publicités pour les jeux sur Internet sur tous les types de support (télé, journaux, net), et s'il est un peu tôt pour faire une véritable analyse de fond des conséquences de cette loi, on imagine tout à fait les ravages en termes d'addiction mais aussi en termes de surendettement qu'entraîne le fait de ne même plus avoir à se déplacer pour jouer.

A ce sujet, je considère particulièrement malsaine l'urgence imposée par le gouvernement et la majorité de droite pour faire adopter et appliquer ce texte juste à temps pour la Coupe du Monde de football, et ce pour plaire à certains de leurs amis, actionnaires des principaux sites de paris sportifs.

Réforme des collectivités territoriales

Le 28 septembre dernier, j'ai voté contre ce projet de loi qui vise à recentraliser le pouvoir politique dans les seules mains de l'Etat au détriment des collectivités territoriales et de la démocratie locale.

Après la suppression de la taxe professionnelle et l'annonce du gel des dotations d'Etat pendant trois ans qui font perdre aux collectivités une part importante de leurs ressources ainsi que leur autonomie fiscale, ce texte vient également leur enlever toute liberté d'action par la remise en cause de leur clause de compétence générale.

Conséquence : privées des solidarités territoriales mises en œuvre par les Régions et les Départements, les communes et intercommunalités, notamment rurales, seront isolées et condamnées à l'immobilisme. A terme, les actions en faveur de la culture, des sports et de la vie associative dans les territoires sont ainsi menacées de remise en cause .

Quant à la création du conseiller territorial alliant les fonctions de conseiller général et régional, il institutionnalise le cumul des mandats et éloigne les élus des citoyens. Quant à son mode d'élection, il mettra à mal la parité dans les candidatures et aggravera les inégalités territoriales de représentation (l'Auvergne disposera ainsi de 8 conseillers de plus que le Nord-Pas-de-Calais, avec 2,7 millions d'habitants en moins).

Au final, cette loi passe à côté de tous les objectifs prônés par le gouvernement. Elle devait simplifier le «

mille-feuille électoral » mais ajoute des strates supplémentaires. Elle devait être source d'économies mais créée de nouvelles dépenses. Elle aboutit à une nouvelle organisation territoriale plus compliquée et plus couteuse, tout en étant moins démocratique.

Lors du vote solennel, seule une majorité de députés de l'UMP et du Nouveau Centre a approuvé cette réforme pour laquelle les élus socialistes saisiront le Conseil Constitutionnel.

Réforme des retraites

- Le gouvernement utilise l'alibi de la crise pour imposer, sans en avoir reçu mandat de la part des Français, une réforme particulièrement injuste.
- Malgré la mobilisation importante, renouvelée lors de chaque manifestation, il reste sourd aux demandes d'une très grande majorité de nos concitoyens qui soutiennent le mouvement syndical.
- Coup de force du Président de l'Assemblée nationale qui a interdit aux Députés de s'exprimer sur le texte dans le seul but de complaire au Président de la République.
- En repoussant de 60 à 62 ans l'âge minimal de départ en retraite, et de 65 à 67 ans l'âge de départ à taux plein, il fait porter l'effort sur les plus fragiles : ceux ayant commencé à travailler tôt, ceux ayant connu les carrières les plus accidentées, les femmes...
- Faire travailler plus longtemps des quinquagénaires qui ont déjà du mal à rester dans l'emploi jusqu'à 60 ans ! Améliorer l'emploi des jeunes et des seniors avant de penser à reculer l'âge de départ légal.
- La prise en compte de la pénibilité reste totalement absente de cette réforme qui se limite à de timides avancées au niveau de l'invalidité. Imagine t on des ouvriers du BTP au-delà de 60 ans sur les chantiers ? Ne doit-on pas avoir droit à quelques années de retraites en bonne santé ? Pourquoi le gouvernement choisit il de ne jouer que sur un des nombreux leviers de financement ?

Agriculture

- Loi de modernisation agricole : timide pas vers la régulation d'un secteur qui en a grandement besoin (cf. crise laitière) / texte insuffisant pour répondre aux besoins
- Propositions du PS suivant 2 priorités : l'agriculture doit nourrir la population et les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leurs revenus
- Crise du lait.

Autre texte : changement de statut de La Poste.

Tempête du 14 juillet - Accompagnement des exploitants sinistrés

Suite à la tempête du 14 juillet dernier, je me suis immédiatement mobilisé auprès des communes touchées et des nombreux exploitants et entreprises agricoles devant faire face à des difficultés financières, du fait notamment de la perte de la majeure partie de leurs stocks et récoltes.

J'ai interpellé le Premier Ministre et les Ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur, afin que l'état de catastrophe naturel soit reconnu. Les réponses qui me sont parvenues au cours du mois de septembre restent insatisfaisantes et je compte relancer mon action prochainement.

J'ai également écrit au Préfet du Nord et au Sous-Préfet d'Avesnes-sur-Helpe afin de solliciter un accompagnement spécifique de ces personnes par les services de l'Etat.

Cet accompagnement pourrait prendre la forme d'un aménagement de leurs échéances sociales, fiscales ou bancaires.

Enfin, j'ai sollicité pour les situations les plus dégradées le déblocage d'une aide financière exceptionnelle.

Liaison rapide TER Fourmies/Maubeuge/Lille

Je considère ce dossier comme prioritaire pour permettre un réel désenclavement de la Sambre-Avesnois.

J'ai donc écrit au Président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, afin de rappeler l'attente des habitants du territoire.

Dans cette lettre, je remercie à nouveau la Région pour son engagement dans ce projet et l'investissement de 200 millions d'euros pour ramener progressivement d'ici 2017 le temps de trajet entre Fourmies et Lille à 55 minutes et à 45 entre Maubeuge et Lille.

Je détaille cependant quatre chantiers sur lesquels l'attention des élus doit se concentrer :

- l'accélération des procédures et études en cours, notamment pour le détournement d'une partie du trafic "fret";
- le maintien d'une grande vigilance sur le dossier du rebroussement en gare d'Aulnoye-Aymeries;
- le renforcement de la communication et de la publicité en faveur du train;
- le développement et l'amélioration d'une politique tarifaire attractive, ambitieuse et claire par des réductions ciblées.

J'ai sollicité une rencontre avec Monsieur le Président, afin d'approfondir la discussion autour de ces quatre objectifs.

Maintien de la liaison corail Maubeuge-Saint-Quentin-Paris

L'autre dossier ferroviaire au cœur de cette rentrée en Sambre-Avesnois concerne de nouvelles craintes vis à vis d'une possible suppression de la liaison corail Maubeuge-Saint-Quentin-Paris.

J'ai à ce propos interpellé Monsieur Guillaume PEPY, Président de la SNCF, afin de rappeler l'importance extrême revêtue par cette liaison, seule véritable moyen de transport rapide et efficace entre l'Avesnois et la capitale pour notre territoire et ses habitants.

Sans cette ligne, un voyageur voulant aller de Maubeuge à Paris devrait transiter par Valenciennes ou Lille faisant passer le temps de trajet de 2 heures à plus de 3. J'ai donc demandé au Président de la SNCF de veiller à son maintien de cette ligne et proposé de le rencontrer à ce sujet.

J'ai également adressé une copie de cette lettre à Monsieur Dominique BUSSEAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, pour solliciter son appui.

RN2 : rénovation de la chaussée et poursuite des travaux entre Hautmont et Beaufort

Suite à mon interpellation sur l'état catastrophique de la RN2, j'ai accueilli avec satisfaction l'investissement de l'Etat à hauteur de 8 millions d'euros, afin de rénover la chaussée entre Etroeuungt et Bettignies.

Ces travaux entraînent malheureusement une gêne importante pour les usagers, et sans doute auraient-ils pu être entreprise plus tôt, mais à terme ils permettront d'offrir une réelle sécurité et de meilleures conditions de conduite aux automobilistes.

Je reste cependant très attentif aux aménagements qui seront réalisés pour faciliter et sécuriser l'accès à la commune de Bas-Lieu tout en sauvegardant la portion à quatre voies qui s'y trouve.

Au-delà de cette rénovation, et alors que les travaux d'aménagement se poursuivent entre Hautmont et Beaufort, l'objectif reste toujours celui défendu par les élus et la population en septembre 2009 lors de l'opération « RN Demain », à savoir un aménagement global de la RN2 à 4 voies depuis la frontière belge jusque Laon.

J'ai d'ailleurs rappelé cet objectif lors de ma rencontre au cours du mois de septembre avec Monsieur RATTIEZ et Mme LECOMTE, les deux référents nommés sur ce dossier par le Ministère de l'Ecologie suite à mon intervention et à celle de mes collègues parlementaires de l'Avesnois et de l'Aisne devant l'Assemblée nationale.

Transfert Police/Gendarmerie de la zone de Fourmies

Dans le cadre du transfert de la circonscription de sécurité de Fourmies de la Police nationale vers la Gendarmerie, j'ai écrit à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, afin de faire part de mon étonnement face à la faiblesse des effectifs de gendarmerie prévus pour remplacer les forces de police actuelles.

En effet, selon le plan de transfert, 23 gendarmes viendraient remplacer les 54 policiers actuellement affectés au Commissariat de Fourmies. Au total, en prenant en compte les gendarmes déjà affectés à la zone d'Anor, le taux de remplacement ne serait que de 2 pour 1, chiffre particulièrement surprenant alors que toutes les déclarations des représentants de l'Etat sur ce dossier assuraient que le transfert n'était aucunement motivé par les politiques actuelle de réduction des effectifs des forces de sécurité.

J'ai donc sollicité du Ministre un nouvel arbitrage augmentant significativement ce nombre, afin de garantir un service optimal aux populations de Fourmies et des communes environnantes.

De même, j'ai attiré l'attention du Ministre sur les difficultés prévisibles causées par la période de transition durant laquelle les gendarmes ne disposeront pas de locaux d'habitation dédiés.

Réouverture de la Sambre

Le dossier de la réouverture de la Sambre à la navigation se poursuit et est maintenant dans une phase pré opérationnelle.

Le premier rapport remis en fin d'année dernière par Monsieur VERDEAUX, le spécialiste nommé par le

Ministre de l'Ecologie, a validé l'intérêt économique, touristique et territorial de la navigation fluviale sur la Sambre.

Suite à ce rapport, Monsieur VERDEAUX a de nouveau été nommé, afin de mener les discussions entre l'Etat et les Collectivités locales partenaires, le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et le Conseil Général de l'Aisne notamment, pour finaliser l'opération de reconstruction des ponts de Vadencourt et de Macquigny et préparer la décentralisation de la responsabilité de la voie d'eau.

Le rapport relatif à cette seconde mission est attendu très prochainement. Une conférence de presse devrait être organisée à cette occasion.

Le planning prévisionnel de l'opération reste le suivant :

- octobre 2010 : restitution du rapport de M. VERDEAUX et engagement financier de principe des collectivités, vers la signature d'un protocole,
- décembre 2010 : lancement des appels d'offres de travaux pour Vadencourt,
- 2011 : travaux à Vadencourt et procédure réglementaire pour Macquigny,
- 2012 : travaux à Macquigny,
- Printemps 2013 : réouverture de la navigation.

Démographie médicale & permanence des soins en Sambre-Avesnois

L'accès aux soins pour tous est l'une de mes priorités.

La projet initié pour combattre la désertification médicale sur le territoire du Canton de Trélon en concertation entre les médecins, les élus, et les organismes de santé, se poursuit.

L'étude lancée en 2009 et intitulée « Mise en œuvre d'une politique sociale de santé publique équilibrée et adaptée aux besoins de la population » a ainsi pu bénéficier d'un financement à hauteur de 80% par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et l'Agence régionale de Santé et de 20% par les Communautés de Communes d'Action Fourmies et Environs et Guide du Pays de Trélon.

La première action concrète issue de ce travail a été d'organiser une formation à destination des médecins volontaires du territoire, afin qu'ils soient habilités à accueillir des étudiants stagiaires.

En effet, alors que souvent les étudiants médecins ont tendance à s'installer dans les territoires où ils ont été formés, aucun médecin local n'avait la qualité de Maître de stage.

Suite à la formation organisée en septembre, sept médecins pourront dès le mois de novembre accueillir en stage des étudiants en médecine afin non seulement de leur faire connaître les spécificités de l'exercice de la médecine en milieu rural, mais surtout de leur faire découvrir notre région et ses atouts.

Dans le même temps, le travail et la collaboration avec l'ensemble des professionnels de santé se poursuivent. L'objectif est maintenant de répondre à l'appel à projets « Pôles d'excellence rurale de nouvelle génération »*, en proposant la création d'un Pôle de santé pluridisciplinaire couvrant l'ensemble du canton de Trélon.

* le projet Pôle d'excellence rurale de nouvelle génération couvrira trois problématiques : la santé, l'accès aux services publics et l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets (cf. Pôle intercommunal de développement économique de Fourmies-Trélon.)

Communauté hospitalière de Thiérache

La mise en place d'une Communauté hospitalière entre les établissements de Fourmies, d'Hirson et du Nouvion se poursuit sous la direction de Philippe DEBOOSERE.

Une convention de gestion commune a été approuvée par les établissements de Fourmies et d'Hirson au cours du mois de juin dernier.

Par ailleurs, l'ouverture récente du centre IRM au sein de l'hôpital de Fourmies, qui fait suite à l'installation d'un scanner à Hirson, vient compléter l'offre locale en imagerie médicale et permettra d'éviter aux patients de la Thiérache des délais d'attente et des déplacements trop importants pour réaliser ces examens à Maubeuge ou Laon.

Je reste particulièrement vigilant face à d'éventuelles menaces au niveau du service de chirurgie de Fourmies. A ce sujet, il convient de réaffirmer que ce service ayant réalisé en 2009 plus de 1.500 interventions, il n'entre pas dans la catégorie visée par le Ministère de la Santé.

Pôle intercommunal de développement économique de Fourmies-Trélon

L'ambition du projet de création du Pôle Intercommunal de Développement Économique est d'offrir un véritable guichet unique de l'accompagnement des projets à vocation économique, pour contribuer à la redynamisation de notre tissu économique.

En effet, cette structure d'envergure visera à apporter une réponse adaptée et originale à l'ensemble des porteurs de projets, quelque soit la nature de la demande (recherche de bâtiments industriels, aide à la création d'entreprise, accompagnement au montage ou à la structuration de projet, recherche de financements, accompagnement à la reprise d'activités,...) ou de l'activité (commerciale, artisanale, industrielle, touristique,...).

Pour parvenir à ce guichet unique, l'idée consiste à regrouper au sein d'un même bâtiment (le Pôle Intercommunal de Développement Économique) le siège de la Communauté de Communes, une ruche d'entreprises, ainsi que les professionnels de l'accompagnement de projets.

La Communauté de Communes Action Fourmies et Environs deviendra alors un organisateur ou un coordonnateur de l'accompagnement de porteurs de projets, mobilisant les compétences des organismes ou structures en fonction des besoins exprimés.

Le coût de ce projet est de 2,6 millions d'euros hors taxes. Un subventionnement à hauteur de 80% a été sollicité auprès de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Union européenne. A ce jour, le Conseil Général s'est déjà engagé à hauteur de 750.000 euros pour le financement de la partie Ruche d'entreprises.

Les autres réponses devraient intervenir très prochainement, l'opinion portée sur le projet étant de toutes manières particulièrement favorable.

Les différents appels d'offres devraient donc être engagés avant la fin de l'année.

Quelques autres dossiers suivis

- Pôles d'excellence rurale « Pierre et Bois » : l'opération de création d'une unité de production de pierres locales à Wallers-en-Fagne et qui vient compléter le centre artisanal de la pierre bleue créé en 2001 est totalement finalisée. Son inauguration est prévue le samedi 16 octobre à 10h.

La création d'une unité d'imprégnation axiale du bois à Anor par la Société Wood+ entre également dans une phase de concrétisation avec la signature en juin des actes notariés nécessaires à sa mise en œuvre.

- Reconstruction du Centre d'entretien routier (CER) de Trélon : 3,4 millions d'investissement du Conseil Général du Nord.
- Construction du nouvel UTPAS de Fourmies : le projet que j'ai défendu est opérationnel depuis le mois de juin.
- Lycée agricole Charles Naveau de Sains-du-Nord : signature d'une convention avec le Parc Naturel de l'Avesnois pour le développement de projets autour du bio, des chevaux de trait, de l'eau et des ressources naturelles.
- Lycée Camille Claudel de Fourmies : signature d'une convention avec l'entreprise AGRATI pour la création d'un Centre de recherche et de développement dans le traitement des matériaux.
- EHPAD de Trélon « Château des Carmes » : obtention de plus de 2 millions d'euros de subvention pour la reconstruction.
- Reconstruction des deux ponts à l'entrée de la commune d'Anor : permettant la mise aux normes de sécurité de cette voie (hauteur, largeur, sécurité des piétons).

COMMUNICATION

Le site Internet www.perat.fr

Il vous permet de retrouver tout mon actualité, mon action, mon agenda, ainsi que mes dates de permanence.

Le journal « Porte-Voix »

Sa parution annuelle et sa diffusion « toutes boites » me permet de rendre compte largement de mon activité tant à l'Assemblée nationale que sur le terrain.

Le n° 2 sera prochainement disponible avec, notamment, un dossier consacré à l'économie, l'emploi et l'agriculture en Sambre-Avesnois.

La lettre « Porte à Porte »

Sa parution bimensuelle et sa diffusion numérique (inscription via le site www.perat.fr) me permettent d'informer sur mon actualité.